



Le patrimoine mondial en sept familles

C'est en 2008 que la Citadelle de Besançon ainsi que plusieurs autres sites français, organisés en Réseau Vauban est inscrite AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

COMPETENCES et OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaissances :** mieux connaître et comprendre :
 - Une organisation internationale : L'UNESCO
 - Les notions de patrimoine et de patrimoine mondial
 - Les critères retenus pour justifier l'inscription sur La Liste du patrimoine Mondial
 - Quelques sites majeurs de La Liste
- **Attitudes :**
 - Effectuer seul des recherches sur internet ou dans des ouvrages documentaires
 - Lire un texte documentaire, descriptif ou narratif, et restituer à l'oral ou à l'écrit l'essentiel du texte.
- **Capacités**
 - Respecter les valeurs culturelles de l'autre
 - Identifier les attributs majeurs d'un site et en mesurer la dimension universelle.
 - Utiliser les TICE

OBJECTIFS:

Amener les élèves à :

- ◆ **Identifier les notions de « patrimoine », d'organisation internationale, de liste mondiale de sites universels.**
- ◆ **Appréhender des critères de catégorisation et structurer ainsi ses connaissances.**
- ◆ **Situer quelques sites majeurs et en connaître les caractéristiques**
- ◆ **Mesurer la diversité culturelle et naturelle des biens de valeur universelle exceptionnelle.**
- ◆ **Maîtriser l'usage des TICE.**

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ :

- 1. Présenter aux élèves l'organisation mondiale de l'UNESCO. en connaître les missions majeures*
- 2. Comprendre les concepts de patrimoine et de conservation . Définir le concept de patrimoine mondial*
- 3. Identifier les catégories génériques de La Liste du Patrimoine Mondial et en connaître les critères de détermination*
- 4. Repérer géographiquement les sites proposés sur les cartes du jeu et en connaître les traits dominants.*
- 5. Construire une autre série de cartes en choisissant des critères similaires ou différents. Savoir justifier ses choix.*



Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

L'Organisation Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (en anglais United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, **UNESCO**) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies créée le 16 novembre 1945., selon l'idée majeure que : « **les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix** », cette organisation internationale a pour but de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre nations.

Elle a pour objectif selon son acte constitutif de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples ».

En agissant dans l'un des cinq secteurs spécialisés de l'UNESCO : éducation, sciences naturelles, sciences sociales et humaines, culture ainsi que communication et information , **la mission est de faire avancer les connaissances, les normes et la coopération intellectuelle afin de faciliter les transformations sociales porteuses des valeurs universelles de justice, de liberté et de dignité humaine.**

«*La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.*»

Cette organisation remplit quatre fonctions principales :

- ◆ encourager la coopération intellectuelle internationale
- ◆ contribuer à l'élaboration du droit international
- ◆ fournir une assistance opérationnelle aux Etats membres
- ◆ promouvoir la paix, le respect des droits de l'homme et la compréhension mutuelle entre les peuples.

Le siège de l'UNESCO est situé à Paris (France).

L'UNESCO, en tant qu'organisation internationale, prend appui, dans chaque Etat membre, sur des institutions ou des réseaux nationaux.

L'Organisation compte 195 États membres en 2011

L'UNESCO est connue depuis 1972 pour sa liste du patrimoine mondial pour le patrimoine matériel, culturel et naturel.

Une liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité existe également depuis 2001.



La Liste du Patrimoine mondial : sites d'une valeur universelle exceptionnelle

Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) ; cet ensemble est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle (comme les Journées européennes du patrimoine qui ont lieu un week end au mois de septembre), soit de façon régulière (château, musée, église, etc.), gratuitement ou au contraire moyennant un droit d'entrée et de visite payant.

La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée en 1972, est fondée sur l'idée que certains sites ont **une valeur universelle exceptionnelle** et doivent donc faire partie du patrimoine commun de l'humanité. Tout pays signataire de la convention du patrimoine mondial devient Etat partie et s'engage à conserver le patrimoine culturel et naturel à l'intérieur de ses frontières pour les générations à venir. Sans préjudice pour la souveraineté nationale et les droits de propriété prévus par les législations nationales, ces États parties reconnaissent que **la protection du patrimoine mondial est le devoir de la communauté internationale dans son ensemble.**

La Liste du patrimoine mondial comprend à l'heure actuelle plus de 800 sites naturels et culturels, du Taj Mahal de l'Inde à la vieille ville de Tombouctou au Mali et à des merveilles naturelles comme la Grande Barrière de corail en Australie. Le Centre du patrimoine mondial est le secrétariat permanent de la Convention. <http://whc.unesco.org>.

L'UNESCO fournit une assistance technique pour la sauvegarde des sites exceptionnels, notamment dans les régions qui ont subi des conflits, comme l'Afghanistan, le Cambodge, la République démocratique du Congo et l'Iraq, entre autres.

La Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2003 est le premier instrument juridique international qui fournisse un cadre juridique, administratif et financier pour protéger ce patrimoine.

Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité prévue dans la Convention.
www.unesco.org/culture/ich_convention/



Cet emblème symbolise l'interdépendance des sites culturels et naturels : le carré central est une forme créée par l'homme, tandis que le cercle représente la nature, les deux figures étant intimement liées. L'emblème est rond comme la terre et cette forme évoque aussi la notion de protection.



La Liste du patrimoine mondial comporte 962 biens constituant le patrimoine culturel et naturel que le comité du patrimoine mondial considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Cette Liste comprend 745 biens culturels, 188 naturels, 29 mixtes répartis dans 157 Etats parties. 38 biens sont déclarés en péril .

Les biens immatériels font également l'objet d'une inscription sur une liste spécifique.



C'est au Comité du patrimoine mondial qu'appartient la décision d'inclure, où inscrire , des sites sur la Liste du patrimoine mondial.

Le Comité du patrimoine mondial se réunit une fois par an et assure ces quatre fonctions essentielles :

- ◆ Définir le patrimoine mondial en sélectionnant des sites culturels et naturels à inscrire sur la Liste du patrimoine mondial.
- ◆ Examiner les rapports sur l'état de conservation des sites du patrimoine mondial et demander aux états de prendre éventuellement des mesures appropriées pour leur protection
- ◆ Décider le cas échéant d'inscrire les sites menacés sur la Liste du patrimoine en péril
- ◆ Administrer le Fonds du patrimoine mondial et fixer les modalités d'assistance technique et financière octroyées aux pays qui ont demandé une aide.

Critères de sélection des sites culturels du patrimoine mondial : Les orientations énoncent six critères de sélection pour l'inscription de monuments, groupes de bâtiments et de sites du patrimoine culturel susceptibles de figurer sur la Liste du patrimoine mondial :

Les sites culturels proposés pour inscription doivent :

1. Soit représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain (ex : Tassilli n'Ajjer, Algérie)
2. Soit témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création d'un paysage.(monument national du grand Zimbabwe,)
3. Soit apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.



4. Soit offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine.(ex : Brasilia)
 5. Soit constituer un exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire qui soit traditionnel ou représentatif d'une culture ' ou de cultures) surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles. (ex : Les mission Jésuites de Chiquitos, Bolivie)
- Soit être directement ou matériellement associés à des événements ou à des traditions vivantes, à des idées, à des croyances ou à des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

Critères de sélection du patrimoine des sites naturels du patrimoine mondial :

1. Etre des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments - géomorphiques ou physiographiques ayant une grand signification (ex : site fossilifère de Messel, Allemagne) ou
2. Etre des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l' »évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes ou d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins (ex : réseau de réserves du récif de la barrière du Belize) ou
3. Représenter des phénomènes naturels ou constituer des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelle (La grande barrière, Australie) ou
4. Contenir les habitats les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

Critères de sélection des sites mixtes du patrimoine mondial :

Les sites mixtes combinent les valeurs exceptionnelles du patrimoine culturel et naturels et sont donc inscrits sur la liste en fonction de ces deux séries de critères. (ex : le sanctuaire historique du Machu Pichu au Pérou).

Liste du patrimoine mondial en péril :

L'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial en péril est conçue pour attirer l'attention du monde et les mesures d'urgence en matière de conservation, dès lors que les valeurs qui en avaient à l'origine permis l'inscription sont menacées.

Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.).



Le 17 octobre 2003, l'UNESCO a adopté une nouvelle convention, dédiée à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il s'agissait de promouvoir une conception nouvelle, centrée désormais sur la sauvegarde plutôt que sur la conservation et mieux adaptée aux cultures des pays pauvres en monuments mais riches en traditions menacées ou pillées, et attentifs à la longévité des rites pratiqués dans les monuments plus qu'à l'authenticité architecturale de ceux-ci.

Le patrimoine culturel immatériel est donc défini dans la Convention comme un ensemble de rites, pratiques ou expressions reconnus par les communautés qui les détiennent comme ayant une valeur patrimoniale et procurant un sentiment d'identité et de continuité, sans toutefois que ce patrimoine soit figé : il évolue au cours du temps et est recrée en permanence. Cette définition très générale est complétée par une liste de domaines qui renvoie à l'ethnologie : expressions orales, musiques, chants, danses, savoir-faire, manifestations festives, connaissances liées à la nature et à l'univers...

C'est le secrétariat de l'UNESCO qui assure la mise en œuvre de la Convention par le biais du Centre du Patrimoine Mondial.

L'Éducation au patrimoine mondial permet aux élèves de mener une réflexion et un débat sur la signification et la valeur du patrimoine, les valeurs exceptionnelles et l'importance universelle de la gestion et de la conservation de ce patrimoine pour les générations futures.

L'UTILISATION D'INTERNET : promouvoir l'éducation au patrimoine mondial.

Les moyens d'accès à l'information connaissent une évolution et un essor sans précédent grâce à l'avènement des nouvelles technologies de la communication. L'un des grands défis pour les jeunes d'aujourd'hui est de savoir organiser le flot d'informations et de données disponibles, et d'y appliquer un regard critique. Il faut également que les élèves sachent quoi, comment et où chercher.

La collecte d'informations et de données au moyen de cette nouvelle technologie représente un aspect important de la recherche et de l'éducation au patrimoine mondial. Les enseignants et les élèves disposent d'un nouvel instrument pour découvrir la valeur des sites du patrimoine mondial et avoir une meilleure connaissance des problèmes liés à leur conservation.

Le réseau sur Internet :

Le site web du réseau des Ecoles associées de l'UNESCO (réseau) donne des informations générales sur le réseau, ses objectifs, le nombre d'écoles et de pays participants, les projets phares, la documentation disponible, les textes des brochures et du manuel pratique du réseau.

Information réseau : <http://www.education.unesco.org/educprog/asp>



*Détails de la séquence-
Descriptif pédagogique-
Proposition d'organisation des séances*

1. Présenter aux élèves l'organisation mondiale de l'UNESCO. en connaître les missions majeures :
Proposer aux élèves d'observer le document :

UNESCO...

- Promeut l'éducation pour tous, qui concerne aujourd'hui 1,5 milliard d'enfants, de jeunes et d'adultes
- Assure le suivi des biens du Patrimoine mondial dans 151 pays et du patrimoine culturel immatériel dans 130 pays
- Favorise le développement durable à travers 564 réserves de biosphère réparties dans 109 pays
- Défend la liberté de la presse contre les violations et condamne le harcèlement, l'emprisonnement et l'assassinat de journalistes
- Veille sur 2 500 langues en danger et recense 4 millions d'ouvrages traduits dans un millier de langues
- Coordonne l'action internationale pour évaluer les ressources mondiales en eau douce et accompagne 123 pays dans la création de systèmes d'alerte aux tsunamis
- Gère la seule base de données mondiale sur la bioéthique, l'éthique de l'environnement, des sciences et des technologies
- Lutte contre les discriminations grâce à six coalitions régionales reliant 4 858 « Villes contre le racisme »
- Encourage la conservation du patrimoine documentaire avec les éléments de 84 pays inscrits au Registre de la Mémoire du monde
- Soutient les efforts de 75 millions d'enseignants pour apporter une éducation de qualité



http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BPI/pdf/everyday_fr.pdf



La classe étant organisée en groupes de façon à ce que chaque item soit explicité par quelques élèves qui devront associer les photos pouvant illustrer les actions exprimées.

Dix items : enseignement, patrimoine, développement durable, libertés de la presse, langues en danger, ressources mondiales en eau, bioéthique des sciences et des technologies, discrimination, conservation du patrimoine documentaire, soutien aux enseignants.



Doc élèves voir fiche élève

Siège de l'Unesco- Paris-France-



2. Définir le concept de patrimoine mondial :

« Quand quelqu'un décide que tels éléments vont ensemble pour certaines raisons, il a formé un concept, c'est-à-dire qu'il a décidé des critères qui permettent de classer ensemble certaines choses. Il a distingué un certain nombre de similarités et il prend sa décision d'après des ressemblances, sans s'occuper des différences. Ce sont les similarités – **les attributs essentiels** - qui comptent. Il se peut que le concept ainsi formé n'existe pas selon les conventions, ou qu'il soit « faux » ; malgré cela, il remplit temporairement sa fonction d'organiser le monde pour la personne qui l'a formé. Avec le temps et l'expérience, le concept va se préciser et s'objectiver. » Britt Mari Barth

Le but de **cette séance n°2** est de définir le concept de « patrimoine » et de patrimoine culturel..

Il s'agit d'amener les élèves à repérer les attributs qui définissent le concept de patrimoine : **ce dont chacun hérite de ses aïeux et qu'il souhaite léguer à sa descendance.**

Remarque lexicale :

Le mot patrimoine désigne aujourd'hui couramment le patrimoine culturel, faisant parfois oublier qu'il est normalement appliqué **aux biens transmissibles d'une famille, une association ou une entreprise, qu'ils soient immobiliers, mobilier ou financiers.**

Patrimoine culturel : Deux critères à repérer :

- **Héritage du passé** dont nous profitons **aujourd'hui** et que nous **transmettons** aux générations à venir.
- **Ensemble des biens**, matériels ou immatériels, **ayant une importance artistique et/ou historique certaine.**

Proposer aux élèves de définir les critères de sélection de ces deux collections affichées au tableau . Un série de photographie (site Unesco : <http://whc.unesco.org/fr/list>) pourra servir de support pour que les enfants aient une représentation visuelles des sites listés ci-dessous.

L'exploitation d'autres supports numériques peut tout à fait être envisagée, tant par des élèves préparant la séance, tant par le maître. Chaque site évoqué pourra faire l'objet d'une image légendée de façon brève suite à une recherche préalable dont les modalités seront définies par le professeur.





séance n°2 :

Étape 1 : observation, déduction

Demander aux élèves ce qui oppose les exemples OUI aux exemples NON.

OUI

Le palais de Versailles
La statue de la liberté
Les peintures de la grotte de Lascaux
Venise et sa lagune
L'horloge astronomique de Besançon
La vieille ville de Jérusalem

NON

Un pylône électrique
La gare TGV
La patinoire
Un bac de légos
Les rails du tramway
Un catalogue de mode

Attribut à identifier :

Héritage du passé , dont on profite aujourd'hui et qui doit être transmis aux générations futures.

Les éléments de la colonne « oui » appartiennent au passé, on les connaît aujourd'hui et on souhaite qu'ils durent encore très longtemps . Le débat conduit les élèves à s'interroger sur la cohérence des éléments de deux affichages.

OUI

L'opéra de Sydney
La grand place de Bruxelles
La statue de la liberté
Le pont du Gard
Le Parc national de l'île de la Réunion

Non

Le supermarché Carrefour à Valentin
La ferme de M. Durand
La vieille moto de grand père
La cour de récréation
Un train de marchandises

Cet héritage comporte une forte importance artistique et / ou historique. Les élèves doivent repérer ce qui oppose la colonne OUI de la colonne NON. : la dimension artistique et historique..

Étape de vérification :

Production par les élèves d'exemples Oui et d'exemples NON et justification par le groupe classe. Les élèves classent un des exemples fournis par l'enseignant, puis en produisent eux mêmes.



une démarche identique est retenue pour compléter leur appropriation de la notion :

Cet héritage, Patrimoine culturel, peut être matériel : monuments, collection d'objets

Oui :

La cathédrale Notre dame à Paris
La citadelle de Besançon
L'église de Geneuille
Le château de Chambord
La Joconde
Le Mont Saint Michel
Les salines d'Arc et Senans

NON

Une recette de cuisine traditionnelle
mexicaine
Le fez noz, danse bretonne traditionnelle
La samba de Bahia
Le savoir-faire du travail du bois des
Zafimaniry (Madagascar)

Cet héritage, Patrimoine culturel peut être immatériel : traditions, expression orale, héritée des ancêtres et transmis aux descendants

OUI

Une recette de cuisine traditionnelle
mexicaine
Le fez noz, danse bretonne traditionnelle
La samba de Bahia
Le savoir-faire du travail du bois des
Zafimaniry (Madagascar)

NON

L'opéra de Sydney
La grand place de Bruxelles
La vieille ville de La Havane
La statue de la liberté
Le pont du Gard

Les élèves trient des propositions de l'enseignant puis trouvent eux-mêmes ensuite des exemples pouvant appartenir au groupe « OUI ». (après consultation de guides ou de sites spécifiques)

Vers l'abstraction : C'est au terme de ces travaux et au cours de cette phase de formalisation que l'on nomme précisément la notion : le patrimoine culturel. Une synthèse permet de résumer les observations sous forme de critères. Elle est illustrée par quelques exemples.

Les activités suivantes s'inscrivent dans une perspective de renforcement de l'apprentissage. Elles vont permettre aux élèves de progresser dans leur appropriation de la notion.



Séance n°3 : Identifier les catégories génériques et en connaître les critères de détermination
Rappeler les attributs du concept de patrimoine :

C'est un bien matériel ou immatériel, à grande valeur artistique ou historique, issu du passé, que les hommes d'aujourd'hui souhaitent préserver et transmettre aux générations futures.

l'Unesco fait l'inventaire de tous les biens culturels d'exception à travers le monde.

Montrer la carte sur le site <http://whc.unesco.org/fr/carte-interactive/>

ainsi que la liste des biens.

Faire découvrir également la liste des biens immatériels.

<http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?cp=JP&lg=fr>

Le repérage géographique permet de renforcer ou d'évaluer :

- la familiarisation des élèves avec quelques outils du géographe : la mappemonde, ou le globe ou la carte
- leur maîtrise de l'outil informatique.

Il sera utile de localiser chaque exemple cité et d'effectuer une très courte synthèse de façon à ce que les élèves possèdent une représentation de ce qui est nommé.

Proposer aux élèves de classer cette liste inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco : **Biens naturels ou culturels :**

Site archéologique de Pompéi. Site archéologique de Troie- les fortifications de Vauban-
Le Tadj mahal- La vieille ville de La Havane à Cuba- les îles Galapagos-
les chemins de saint Jacques de Compostelle- le parc national de Yosemite-
Parc national des volcans d'Hawaï- La cathédrale Notre Dame- La ville blanche de Zanzibar-
Le lac Baïkal- les lagons de Nouvelle Calédonie- le mont Etna- le port de Liverpool-
Le sanctuaire des baleines d'El vizcaino- la tour de Londres- la cité du Vatican-
le parc national des oiseaux du Djoudj- palais et parc de Versailles-

A partir de documents sur divers supports, faire procéder à la constitution de listes de biens naturels ou de biens culturels (Internet, Guide vert des biens en France, Ouvrage « Monuments » éditions Gründ, et autres ressources bibliographiques.

Affiner la catégorisation des sites de la liste du patrimoine mondial :

Distribuer les cartes du jeu des sept familles aux élèves et explorer les familles proposées :

PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'HUMANITE -1-
Le fest-noz, rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne



Un grand nombre de fest-noz, danses traditionnelles de Bretagne, ont lieu tous les ans, rassemblant de une centaine à plusieurs milliers de personnes, de musiciens et de chanteurs. Au-delà de la pratique de la danse qui s'apprend pour beaucoup en regardant les autres danser, le fest-noz favorise une forte convivialité entre chanteurs, musiciens et danseurs, une importante mixité sociale et intergénérationnelle. Beaucoup de nouveaux habitants de villages bretons utilisent le fest-noz comme moyen d'intégration, d'autant que celui-ci participe fortement au sentiment d'identité des Bretons.

1- Le fest noz, France	4- Tissus d'écorce en Ouganda
2- La calligraphie chinoise	5- Le Jullagi, marche sur une corde raide
3- La cuisine traditionnelle mexicaine	6- Le culte des rois au Vietnam

PATRIMOINE INDUSTRIEL -4-
Chemins de fer de montagne, Inde



Ce site comprend trois liaisons ferroviaires, construites à la fin du 19^e siècle selon les techniques de pointe de l'époque, et toujours en service. Toutes ont nécessité des travaux gigantesques pour permettre aux convois de franchir les très hautes montagnes de l'Himalaya, pouvant ainsi amener les voyageurs à plus de 2000 mètres d'altitude. Grâce à ce chemin de fer exceptionnel, des populations isolées ont pu trouver le moyen de se déplacer et de faire du commerce (par exemple avec le thé de Darjeeling).

1- Bassin minier du Nord, Pas de Calais, France	4- Chemins de fer de montagne, Inde
2- Patrimoine du mercure, Espagne-Slovénie	5- La Chaux-de-Fonds / Le Locle, urbanisme horloger, Suisse
3- Usines de salpêtre, Chili	6- Vallée de la Derwent, Royaume Uni

PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE -1-
Site archéologique de Carthage, Tunisie



Très ancienne cité, fondée près de 1000 ans avant J.C., Carthage fut la riche capitale d'une brillante civilisation s'étendant autour du bassin méditerranéen. Grande rivale des romains, ceux-ci la détruisirent en 146 avant J.C. après des combats acharnés.

Le site, fort bien conservé, permet à chacun de retrouver encore aujourd'hui, toute l'organisation urbaine de cette grande ville antique.

1- Site de Carthage, Tunisie	4- Site de Bian Tchiang, Thaïlande
2- Site de Méroé, Soudan	5- Site de Joya de Ceren, El Salvador
3- Pompéi-Herculanium, Italie	6- Site de Troie, Turquie

PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE -1-
Site archéologique de Carthage, Tunisie



Très ancienne cité, fondée près de 1000 ans avant J.C., Carthage fut la riche capitale d'une brillante civilisation s'étendant autour du bassin méditerranéen. Grande rivale des romains, ceux-ci la détruisirent en 146 avant J.C. après des combats acharnés.

Le site, fort bien conservé, permet à chacun de retrouver encore aujourd'hui, toute l'organisation urbaine de cette grande ville antique.

1- Site de Carthage, Tunisie	4- Site de Bian Tchiang, Thaïlande
2- Site de Méroé, Soudan	5- Site de Joya de Ceren, El Salvador
3- Pompéi-Herculanium, Italie	6- Site de Troie, Turquie

BIENS SERIELS -1-
Les fortifications de VAUBAN



Cet ensemble comprend des bâtiments fortifiés, citadelles et bastions le long des frontières Nord, Est et Ouest de la France : douze sites imprenables, meilleurs exemples du travail de Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707), l'architecte militaire et fidèle ami de Louis XIV, dont chacun admire encore aujourd'hui l'audace et le génie ! La citadelle de Besançon, en Franche Comté, en son site exceptionnel, en est un très bel exemple.

1- Les fortifications de Vauban	4- Sites palafittiques préhistoriques
2- Sites sacrés et chemins de pèlerinage au Japon	5- Mission jésuites des Guaranis en Argentine et au Brésil
3- Cercles mégalithiques de Sénégal	6- Sites de bagnes australiens

PATRIMOINE MODERNE -1-
L'Opéra de Sydney, Australie



Inauguré en 1973, l'Opéra de Sydney, oeuvre du Danois Jørn Utzon, fait partie des œuvres architecturales majeures du XXe siècle. Il se compose de trois groupes de « coquilles » voûtées et entrelacées qui abritent les deux principaux lieux de représentation et un restaurant. C'est une magnifique sculpture urbaine soigneusement intégrée dans un remarquable paysage côtier.

1- L'opéra de Sydney, Australie	4- La ville de Rabat, Maroc
2- La ville du Havre, France	5- Mémorial de la paix d'Hiroshima, Japon
3- La ville de Brasilia, Brésil	6- La ville blanche de Tel-Aviv, Israël

PATRIMOINE EN PERIL -1-
Liverpool - Port marchand - Royaume Uni



Le port témoigne du développement de l'un des grands centres du commerce mondial aux XVIII^e et XIX^e siècles. La ville joua un rôle important dans l'essor de l'Empire britannique et devient le principal point de passage, notamment des esclaves et des immigrants, pour l'Amérique. Le site comporte un grand nombre d'édifices civils et publics remarquables. Le site est menacé par une extension de la ville actuelle.

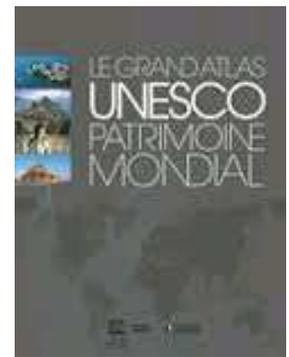
1- Port de Liverpool, Royaume-Uni	4- Réserve de faune à okapis, Congo
2- Tombouctou, Mali	5- Récif de la barrière du Bélise
3- Fortifications de la côte caraïbe, Panama	6- Bam et son paysage culturel, Iran



Travail conduit de façon prioritaire sur Internet avec appui simultané sur des outils géographiques traditionnels. (cartes, globe, mappemonde) et carnet de notes ou d'expériences.

Séance n°4

Repérer géographiquement les sites des cartes du jeu et en connaître les principales caractéristiques.
Travail sur support numérique.



Engager les élèves dans des recherches numériques ou sur documents divers afin de repérer les sites évoqués ainsi que leur intérêt. Ce travail s'effectuera par groupe avec un temps de mise en commun des résultats des diverses investigations.

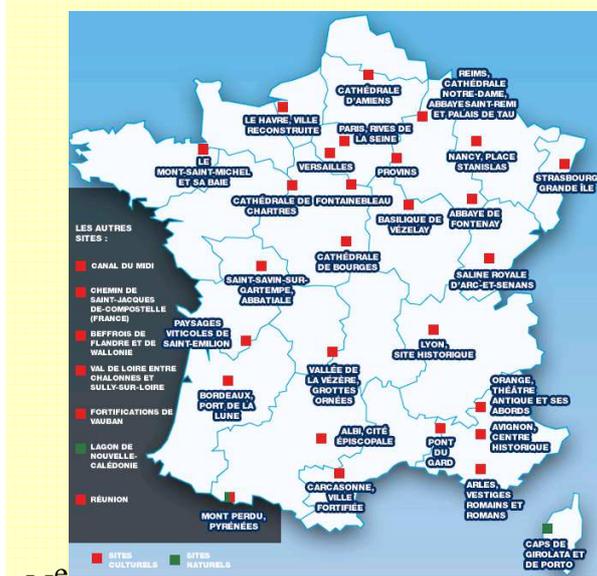


AUTRES ACTIVITES DE RENFORCEMENT :

**Objectifs : renforcer la notion de patrimoine culturel et de patrimoine mondial
connaître les sites du patrimoine mondial de la région ou des régions voisines :**

Les élèves sont invités à faire l'inventaire des sites de la région Franche Comté (à partir du Guide Vert : les sites français du patrimoine mondial, ou d'une recherche sur le Web ou sur tout support publicitaire et touristique) ou des régions voisines ou pays limitrophes.

Ils pourront renseigner des fiches d'identité de ces sites , construire soit un ensemble de cartes, soit préparer une sortie, soit élaborer un guide thématique spécifique ou une exposition.



- La citadelle de Besançon (fortifications de Vauban)
- Les salines d'Arc et Senans et de salins les bains
- Les sites palafittiques (lac de Chalain)
- Le site de Vézelay
- La vieux Lyon
- La grande île de Strasbourg
- L'abbaye de Fontenay
- La place Stanislas de Nancy
- Cathédrale, abbaye et palais à Reims

- La Chaux de Fond et le pays horloger suisse

Documents d'appui :

Bibliographie :

- Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes, Connaître, Aimer, Agir – UNESCO 2002
- Le guide vert : Les sites français du PATRIMOINE MONDIAL, Michelin
- Monuments, Le patrimoine mondial de l'UNESCO, cent trésors du patrimoine architectural et artistique, Gründ
- TDC « Qu'est-ce que le patrimoine, textes et documents pour la classe, N°1051, 1 mars 2013, publication SCEREN

Sitographie :

- www.unesco.org/fr/ - informations UNESCO-
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_mondial
- http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BPI/pdf/everyday_fr.pdf
- http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_des_sites_majeurs_de_Vauban
- <http://whc.unesco.org/news/index-en.htm> – lettre du patrimoine mondial
- <http://www.ovpm.org> – organisation des villes du patrimoine mondial



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Photographies à exploiter, séance N°1

Élève



La population mondiale et l'accès à l'eau

24%

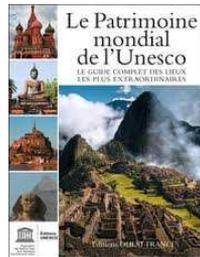
Population privée d'accès

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chaire UNESCO de bioéthique, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARLER SANS CRAINTE :
ASSURER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
DANS TOUS LES MÉDIAS

JOURNÉE MONDIALE
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
SAN JOSÉ, COSTA RICA
2-4 MAI 2013



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Journée mondiale de la liberté de la presse



CHAIRE UNESCO
Former les enseignants au XXIe siècle

Éducation aux médias et à l'information



Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable

31 mars - 2 avril 2009
Bonn, Allemagne



UNESCO
"Repenser le développement : éthique et inclusion sociale"
Mexique le 24 Aout

20

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

La Mémoire du monde à l'ère du numérique : numérisation et conservation

28-30 novembre 2012, Vancouver, Canada

LA JOURNALISTE ÉTHIOPIENNE REEYOT ALEMU, LAURÉATE DU PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO/GUILLERMO CANO 2013